



**HAL**  
open science

## Les résistances aux instruments. Formes et modèles d'analyse au sein d'un corpus d'études de cas

Jean-Pierre Le Bourhis, Pierre Lascoumes

### ► To cite this version:

Jean-Pierre Le Bourhis, Pierre Lascoumes. Les résistances aux instruments. Formes et modèles d'analyse au sein d'un corpus d'études de cas. Colloque international "Les instruments d'action publique : mise en discussion théorique", Jan 2011, Paris, France. hal-00569347v1

**HAL Id: hal-00569347**

**<https://hal.science/hal-00569347v1>**

Submitted on 28 Feb 2011 (v1), last revised 17 Oct 2013 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les résistances aux instruments. Formes et modèles d'analyse au sein d'un corpus d'études de cas

Jean-Pierre Le Bourhis (CURAPP-CNRS, Université de Picardie)

Pierre Lascoumes (CEE-CNRS, Science Po)

*Communication présentée au colloque « Les instruments d'action publique. Mise en discussion théorique », Science Po Paris, 6-8 janvier 2011*

*Version de travail - ne pas citer sans l'autorisation des auteurs*

Depuis les premières phases de leur développement, les recherches sur les instruments d'action publique (IAP) ont majoritairement laissé au second plan la question des conflits, résistances, ou oppositions engendrés par ces mêmes instruments. Cette négation de la dimension conflictuelle est particulièrement marquée dans les travaux issus de la tradition fonctionnaliste, suivant la lignée de la *policy analysis* et du *public choice*, qui se sont centrés sur l'instrumentation dans un souci de rationalisation (comparaison coûts-avantages et choix optimal du meilleur instrument). On la retrouve tout autant chez les nombreux auteurs qui se sont attachés à produire des typologies de techniques d'intervention publiques, le plus souvent dans une optique de recherche de l'efficacité<sup>1</sup>.

Mais cet effacement des résistances touche également des recherches plus récentes favorisant une approche sociologique des instruments, saisis comme des institutions sociales. Visant à explorer les choix et la fabrication des IAP, leur fonctionnement concret, usages et effets, ces travaux ont dans leur grande majorité eu tendance à adopter le point de vue de leurs concepteurs, metteurs en œuvre ou principaux utilisateurs (voir par exemple les travaux rassemblés dans Lascoumes, Le Galès, 2005 ; Buisson-Fenet, Le Naour, 2009 et Kassim, Le Galès, 2010). De ce fait, les phénomènes de résistance n'y sont évoqués, le plus souvent cursivement, que sous l'angle des refus opposés, des effets inattendus, surprenants ou pervers<sup>2</sup> apparaissant lors de la mise en œuvre, ou encore en soulignant les *limites* des outils mis en place<sup>3</sup>. C'est finalement en cherchant du côté des *modes d'appropriation* différenciés des instruments que ces travaux ont abordé le plus directement la question des résistances, mais sans pouvoir les penser en lien avec des formes plus radicales d'opposition, comme le refus ou la neutralisation même de l'outil.

Le propos de notre communication est d'inverser cette perspective pour permettre la prise en compte de l'ensemble des situations de tension liées à la mise en œuvre des IAP - de la friction à l'opposition résolue en passant par le détournement partiel. En ramenant au premier plan cette dimension, il s'agit pour nous d'éclairer *à la fois* les pratiques d'appropriation *et* d'opposition face

---

<sup>1</sup> Ce regroupement des travaux sur les instruments reprend celui de (Hood, 2007) développé dans Lascoumes, Simard (2001, à paraître) où le lecteur trouvera une recension complète des auteurs concernés.

<sup>2</sup> (Hood, Peters, 2004) adopte par exemple cette orientation centrée sur les « unintended effects »

<sup>3</sup> Une étude cursive des index et tables des matières des ouvrages de référence montre l'absence des termes (tels que 'resistance', 'opposition', 'conflict', etc.) renvoyant à cette dimension. Voir par exemple (Salamon, Elliott, 2002)

aux instruments et de poser les bases d'un cadrage théorique permettant de mieux comprendre les comportements des agents, administrés, populations ciblées face aux IAP.

À cette fin nous avons fait le choix d'une délimitation préalable large du terrain d'enquête, permettant d'englober le plus grand nombre de manifestations de ces résistances afin d'en quadriller une étendue maximale. Pour nous, cette définition de travail large renvoie en effet à deux niveaux : elle vise d'abord des mobilisations d'opposition, incluant les pratiques, actions ou discours de contestation d'un dispositif de pouvoir, destinées à en limiter ou annuler les effets et à en saper la légitimité. À ce premier niveau, le plus visible, il faut rajouter les manifestations de résistance constitutives de la relation de pouvoir qu'introduit l'instrument et qui s'y expriment de façon interne et souvent implicite : situations sans opposition manifeste à l'outil mais où, au contraire, s'observe une multiplication de points de résistance, plus ou moins visibles, partie intégrante de la carrière de l'instrument. Nous suivons ici l'intuition de Michel Foucault soulignant la corrélation forte entre pouvoir et résistance : celle-ci n'est pas extérieure aux rapports de pouvoir, elle en est l'autre polarité. Elle n'est pas un phénomène particulier, une exception émergente mais une composante permanente de la vie de l'instrument en tant que dispositif de pouvoir.<sup>4</sup>

Cette définition nous a conduits à opérer un choix large des situations et lieux de résistances, contrairement à une focalisation sur les oppositions « d'en-bas », souvent privilégiées dans les approches centrées sur les mouvements de désobéissance civile (Ogien, Laugier, 2010). Sans écarter ces mobilisations ou actions des publics cibles (contestations et pratiques d'évitement des administrés ou des populations soumises aux contrôles et aux logiques instrumentales), l'échantillon choisi prend en compte les résistances repérables au niveau des metteurs en œuvre et utilisateurs des IAP (fonctionnaires intermédiaires, organismes et agents des structures d'exécution des politiques publiques) comme celles des commanditaires, initiateurs ou concepteurs des outils (notamment identifiables lors des controverses entourant le paramétrage et l'orientation des instruments).

Sur cette base, notre méthode a consisté à construire un corpus de cas d'étude d'IAP incluant la mention d'une opposition ou d'une résistance à l'instrument. Nous avons donc effectué une recension de travaux qui rendaient compte (à des degrés de précision divers) de ce type de pratiques afin de différencier les formes de résistance aux Instruments.

Nous nous sommes basés pour cette communication sur un premier ensemble de 16 travaux de recherche entrant dans cette catégorie. Sept grands domaines d'intervention instrumentale y sont représentés : quantification, mesures, évaluations et contrôle des pratiques ; technologies de l'information et de surveillance ; procédures de planification, actions incitatives et contractuelles ;

---

<sup>4</sup> Parlant du Panoptique, instrument de pouvoir par excellence, Foucault note : « Il faut cela étant analyser l'ensemble des résistances au panoptique en termes de tactique et de stratégie, en se disant que chaque offensive d'un côté sert de point d'appui à une contre-offensive de l'autre côté » (« L'œil du pouvoir », Dits et écrits, n°195, p. 206) Egalement, les rapports de pouvoir « ne peuvent exister qu'en fonction d'une multiplicité de points de résistance ; ceux-ci jouent ... le rôle d'adversaire, de cible, d'appui, de saillie pour une prise ». Sur la conception de Foucault, voir notamment « La société punitive », Dits et écrits, T.II, n°131, p. 467 et s.

politiques de zonage à base cartographique ; organisation de marchés, taxation ; communication, actions pédagogiques, « sermons » ; prescriptions législatives et réglementaires sanctionnées<sup>5</sup>.

Nous avons ensuite procédé inductivement en catégorisant les informations recueillies selon trois dimensions : tout d'abord, le « type d'instrument » concerné et la façon dont l'auteur en décrit les composantes, le fonctionnement, le degré de contrainte associé à l'instrument ; ensuite, le type de résistance observé, ses modalités, ses acteurs, son intensité ; enfin, le modèle explicatif utilisé pour rendre compte de l'existence et d'effets des résistances observées (catégories d'analyse mobilisées, facteurs expliquant les formes d'opposition des concepteurs, utilisateurs ou publics cibles...).

Nous présentons ici un état d'avancement de ce travail de recensement des recherches ayant documenté l'opposition aux IAP en mettant en avant essentiellement deux premières séries de résultats : un classement des formes de résistances approchées, articulé autour de quatre types récurrents - contestation, neutralisation, contournement et détournement (partie 1) ; une présentation des modèles explicatifs utilisés par les auteurs pour rendre compte de ces activités de résistance, répartis suivant l'accent mis préférentiellement sur « ce qui résiste » - structures , agrégats ou pratiques (partie 2).

## **Première partie : différencier les formes de résistance aux instruments**

Pour éclairer et mettre en ordre les descriptions effectuées par les auteurs sélectionnés, nous avons cherché à caractériser les résistances prises en compte dans leurs travaux en les différenciant. Nous avons tout d'abord distingué les espaces où se manifestent les résistances et les actions concrètes auxquelles elles ont donné lieu.

### **A – Trois espaces de résistance**

Nous avons distingué trois espaces qui renvoient chacun à des types d'acteurs, des pouvoirs et des modes d'interaction différents : celui des concepteurs, des metteurs en œuvre, et des publics cibles.

- l'espace de formulation d'un instrument, le choix de son *design* sont souvent le lieu d'affrontements et de frictions entre différents acteurs, responsables de l'élaboration du dispositif ou prenant position sur sa bonne configuration. La forme la plus radicale de ces luttes met face à face ceux qui souhaitent introduire un instrument nouveau à ceux qui s'y opposent. Ce conflit frontal est souvent réactualisé lorsque s'affrontent des conceptions différentes de la modalité de régulation à introduire. Nous sommes ici dans un espace pré-décisionnel où se confrontent des expertises différentes (académique, administrative, importation de modèle étranger, etc.). C'est également un espace où l'arbitrage politique est le plus manifeste sur l'opportunité de faire (ou pas) et sur le choix final du *design* initial. Nous avons peu de travaux qui rendent compte de ces processus du point de

---

<sup>5</sup> Dans l'état actuel de l'échantillon nous avons écarté provisoirement ces derniers instrument de type « droit sanction » (*command and control*) qui ont fait l'objet de travaux nombreux (thématiques de l'ineffectivité du droit ou études de mise en œuvre). Par ailleurs, de façon plus générale, notre analyse ne prend pas en compte les formes savantes qui viennent en « seconde ligne » des actions de résistance proprement dites (par exemple entreprises intellectuelle de critique des logiques de quantification) .

vue du choix des instruments. Un exemple récent a été fourni en France par l'échec de la « taxe carbone », fortement annoncée dans les suites de Grenelle de l'environnement, ayant donné lieu à des expertises contradictoires pour finalement échouer pour de raisons d'opportunité politique dans un contexte de crise financière. Dans le même domaine du design des instruments économiques utilisés dans les politiques environnementales, G. Sainteny montre clairement les conflits permanents qui opposent tenants d'une logique budgétaire, généralement prédominants, et défenseurs d'une logique incitative (Sainteny, 2010).

- l'espace de l'appropriation et de la mise en œuvre : c'est, à l'inverse, le domaine dans lequel on trouve le plus aisément des travaux, ce qui peut s'expliquer par le fait que les approches d'analyse des politiques publiques prédominent dans l'étude des IAP. Une perspective fréquente consiste à mettre l'accent sur les résistances au changement des applicateurs des programmes et à insister sur les résistances tant individuelles qu'organisationnelles (par défaut d'information ou ignorance, par manque de compréhension du programme (non priorisation), par inertie et opposition aux ordres hiérarchiques, mais aussi par manque de ressources (matérielles ou de légitimité).

Cependant, depuis Pressman et Wildavsky (au moins) en 1973, des analyses plus dynamiques des « résistances apparentes » ont été menées. Beaucoup de travaux qui ont analysé l'action publique comme un processus actif et interactif (et non selon un schéma balistique) ont démontré trois choses. Tout d'abord, l'importance des dynamiques d'appropriation par les acteurs intermédiaires (tout au long de ligne hiérarchique jusqu'aux *street-level bureaucrats*) en fonction de leur culture professionnelle, des ressources et des contraintes organisationnelles et des contextes d'action. Ensuite, ces recherches convergent sur la très forte capacité des metteurs en œuvre à réinterpréter, voire réorienter le sens initial des programmes d'action publique, et cela en fonction de leurs savoirs faire et de leurs routines. Enfin, ces dynamiques sont également analysées comme des facteurs de changement, de réorientation des programmes.

- l'espace des comportements des publics cibles et de leur rapport aux programmes qui sont censés orienter leurs conduites est un domaine qui reste encore à développer en sociologie de l'action publique. Le point de départ se situe en continuité avec ceux menés sur les *street-level bureaucrats* et plus précisément sur les relations de guichet. Cependant les perspectives les plus fréquentes mettent l'accent sur les phénomènes de nonaccès aux ressources publiques (Philippe Warin, 2006) ou sur les phénomènes d'imposition normative vécu par les utilisateurs des services sociaux (Vincent Dubois, 1999). Chez ces auteurs, les questions de rôle, leur fragilité et mobilité dans les interactions permettent de saisir des formes de résistances tant du côté des usagers que de celui des agents de proximité. Mais c'est chez J. Marc Weller que la question des résistances est la plus explicite quand il envisage les relations de guichet comme un « front politique » (Weller, 2000 et 1999).

On peut également trouver d'autres travaux sur un versant plus sociologique et anthropologique et moins centrés sur les politiques publiques, traitant des actions de résistance quotidienne aux logiques instrumentales. C'est le cas par exemple en matière de santé publique, mettant en évidence les facteurs sociaux et culturels dans le refus d'adhérer aux messages et programmes de santé publique (Quellier, 1994 ; Reigner, 2009). Dans des configurations plus diverses, on trouve un souci identique chez un théoricien de la résistance comme James C. Scott (Scott, 1998) prenant en compte

les formes d'opposition des sociétés locales aux tentatives de rationalisation imposées par le centre, conduisant de fait à un échec dans les cas mis en avant par cet auteur<sup>6</sup>.

## **B - Formes de résistance : différents types de pratiques d'opposition**

À partir de l'analyse des pratiques décrites par les auteurs nous avons également voulu différencier les résistances selon leur forme, leurs modalités concrètes d'action (cf Annexe 2, analyse des travaux). Pour synthétiser nos observations nous nous sommes inspirés de la classification de A. Hirschman (1970). Celui-ci distingue trois types de comportement (exit/voice/loyalty) dans les relations entre des usagers et des firmes (fournitures de biens et services), modèle qui a été étendu aux relations entre les usagers et les services publics (Parsons, 1995 : 525-528).

Nous ne pouvons cependant appliquer directement son modèle pour deux raisons . D'une part, ce ne sont pas les mêmes acteurs qui sont concernés ici : il n'est pas seulement question des destinataires finaux (usagers, consommateurs), mais souvent d'acteurs intermédiaires (metteurs en œuvre, applicateurs). D'autre part, les relations entre les acteurs et les organisations étatiques n'offrent pas les mêmes possibilités de « sortie » que sur le marché. Cependant si le pouvoir de contrainte des IAP est plus important, il n'est pas pour autant absolu.

Ces réserves faites, le modèle d'Hirschman reste en grande partie valable en raison des types de pratique qu'il permet de différencier. Nous avons donc pu distinguer trois grands types de « résistance » :

- . la **contestation** des instruments est une forme de « voice »
- . le **contournement / neutralisation** peuvent être considérés comme deux formes « d'exit » auxquelles recourent les agents selon que l'instrument est plus ou moins obligatoire et donc incontournable : le contournement est un évitement radical, un non-usage; la neutralisation est une appropriation de surface, une simulation d'usage, lorsque l'évitement est rendu impossible.
- . le **détournement** apparaît comme une forme d'appropriation et de réinterprétation qui peut être assimilée à une résistance qui reste en partie loyale aux commanditaires de l'instrument (« loyalty ») tout en permettant à l'agent de s'en saisir pour l'asservir à ses propres fins.

Le tableau ci-dessous précise les modalités de résistance et les distingue selon le type d'espace concerné. Le premier niveau (celui des initiateurs-commanditaires) est absent car nous n'avons pas trouvé suffisamment d'exemples de travaux pour le matérialiser, il doit cependant être toujours envisagé comme un cas théoriquement possible.

---

<sup>6</sup> On trouve un cas identique chez Wendy N. Espeland (1998) étudiant la résistance des indiens de l'Arizona aux projets de barrages soutenus par les corps d'ingénieurs et l'Etat fédéral, et aux instruments de quantification (analyse coûts-avantages des études d'impact) légitimant leurs décisions.

Attitudes	Types de résistances	Origine	Description
VOICE	contestation	Applicateur - metteur en œuvre	<b>refus affiché</b> de l'instrument, <b>opposition ouverte</b> à son existence et usage, désobéissance civile
		Destinataire - public ciblé	manifestation, protestations publiques, destruction de l'instrument
EXIT	contournement	Applicateur - metteur en œuvre	<b>non-usage</b> de l'instrument, mise à l'écart, refus dissimulé de s'y soumettre
		Destinataire - public ciblé	pratiques d'échappement / évitement de l'instrument
	neutralisation	Applicateur - metteur en œuvre	<b>usage formel sans appropriation</b> de l'outil (« pull sur la chaise ») dans le but d'en annuler ou réduire les effets
		Destinataire - public ciblé	pratiques destinées à fausser les mesures ou les effets (si contournement impossible)
LOYALTY	détournement	Applicateur - metteur en œuvre	<b>appropriation</b> utilitariste de l'instrument mis au service d'autres objectifs ; recyclage
		Destinataire - public ciblé	<b>soumission apparente</b> à l'instrument (bénéfices de mise en règle)

*Cf. ANNEXE 1 pour des exemples de cas typiques en regard de ces catégories)*

## Deuxième partie : modèles explicatifs des résistances : structures, agrégats, pratiques

Cette seconde partie présente de façon synthétique les regroupements que nous avons opérés entre les cas étudiés afin de dégager un nombre limité de modèles explicatifs utilisés par les auteurs pour rendre compte de l'existence, du degré et des effets des résistances décrites. Pour saisir ces modèles nous avons identifié dans les textes sélectionnés les catégories analytiques et les facteurs explicitement ou implicitement mobilisés pour rendre compte des mouvements d'opposition (concepteurs, utilisateurs comme publics cibles).

Un des premiers constats a été celui de la diversité des éléments sollicités par les analystes dans ce travail d'explicitation, qui couvraient un champ très large et hétérogène. Pour ne prendre que l'exemple des facteurs jouant sur l'extension des résistances, on pouvait relever au moins quatre grands types de facteurs considérés :

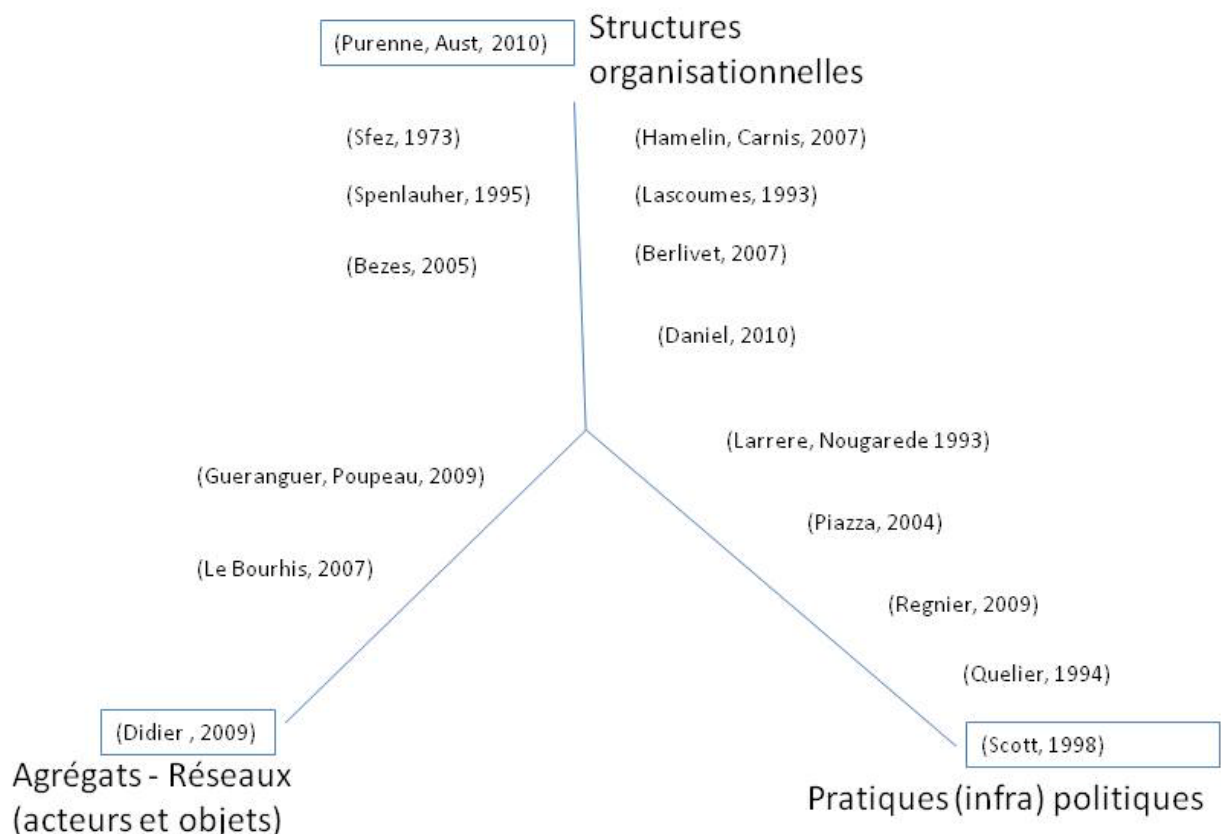
- prise en compte des asymétries de pouvoir (comme ressource propre des acteurs ; ou de façon relationnelle, comme caractéristique d'un réseau)
- prise en compte des asymétries d'information (technicité de l'instrument, capacité d'expertise différentielle)
- rôle du « contexte » (économique, social, politique, idéologique, etc.)

- rôle des stratégies adoptées par les concepteurs pour prévenir les oppositions (caractéristiques de l'instrument ou de sa diffusion entraînant son acceptation ou la démobilisation (introduction de type viral ou « layering » au sens de K.Thelen).

Cependant, les éléments les plus structurants et permettant le mieux d'éclairer la répartition des grands types d'analyse sont d'abord apparus liés aux traditions intellectuelles auxquelles empruntaient les auteurs. Dit autrement, l'inertie principale du modèle explicatif sollicité vient le plus souvent de la discipline (ou des disciplines) où puisent les auteurs, par les emprunts de cadrages, catégories ontologiques et variables qu'ils y font. Sans qu'il y ait de modèle pur en la matière, ces traditions sont principalement issues de la sociologie des organisations, de la sociologie des sciences et des techniques et de la sociologie critique, parfois associée à l'anthropologie.

On peut ainsi tenter de représenter la répartition des études sous le rapport de leurs modèles analytiques autour d'un diagramme à 3 branches, dont chacune isole et documente de façon préférentielle, selon un cadrage disciplinaire, « ce qui résiste » et comment cela résiste : structures organisationnelles, agrégats et réseaux d'acteurs et d'objets, ou enfin, discours et pratiques politiques des groupes et populations (de façon publique, ou selon le terme de Scott (1998) « infrapolitique », dans des cercles plus restreints, ordinaires ou privés)

Le diagramme ci-dessous donne un premier aperçu de cette répartition, les études de cas étant ordonnées selon leur proximité plus ou moins grande à l'un ou l'autre des modèles. Le schéma indique en outre en encadré les études les plus représentatives de la branche considérée.





**La première branche du diagramme (structures organisationnelles)** renvoie à un modèle explicatif où l'accent est mis sur le poids des formes organisationnelles institutionnalisées et leurs effets sur les résistances aux logiques associées à l'instrument. Se rattachant à cet axe se trouvent nombre d'exemples de réappropriations, éventuellement conflictuelles, par les acteurs des structures de mise en œuvre des politiques. Ici, le contexte organisationnel conditionne la réception et les attitudes face à l'instrument, dont le sort dépend de la capacité des concepteurs à agréger les intérêts professionnels en jeu et à enrôler les agents administratifs concernés. L'instrument n'est en aucun cas un « Deus ex machina » mais se trouve constamment freiné et transformé par l'autonomie organisationnelle des unités composant la structure de mise en œuvre. Un cas typique de l'application de ce modèle se trouve dans l'analyse que font A. Purenne et J. Aust (2010) de l'outil de gestion par objectifs de la sécurité routière utilisé en France par le Ministère de l'Intérieur à partir de 2002 (indicateurs de performance, suivi statistique des résultats et fixation d'objectifs chiffrés). Ce dispositif managérial installé par le pouvoir politique est de fait détourné par la hiérarchie policière pour minimiser le contrôle politique sur ses activités et au contraire asseoir son autorité sur les échelons inférieurs et diriger leur charge de travail ; échelons de base qui eux-mêmes développent des tactiques de résistance et de détournement des objectifs ainsi fixés...

**La seconde branche du diagramme (agrégats - réseaux d'acteurs et d'objets)** constitue un pôle de regroupement pour les cas mettant en avant comme facteur explicatif l'inertie des ensembles formés par des acteurs associés à des choses. Ce point de vue s'inspire des travaux issus de l'étude des sciences et des technologies ayant montré comme les objets et les technologies, entités relativement malléables s'insèrent dans des contextes locaux et forment des réseaux ou des agrégats fortement intégrés qui tendent par la suite à résister aux remises en questions. Appuyées plus ou moins explicitement sur les travaux de M. Akrich, M. Callon et B. Latour, ces études montrent que « ce qui résiste » se présente sous la forme de régulations existantes, de séries de connaissances, d'objets institutionnalisant des pratiques (tableaux, cartes, pratiques, indices...). Un exemple paradigmatique de cette approche peut se trouver dans l'analyse que fait E. Didier (2009) des évolutions du recensement agricole américain au début du XXe siècle. Il montre bien en particulier comment les responsables du New Deal doivent, pour gouverner, non sans difficulté ni échecs, décomposer l'agrégat formé par les statisticiens, leurs méthodes, les outils et réseaux de correspondants qu'ils sollicitent et qui ont été construits à une autre époque et pour une autre politique (celle du « *laissez-faire* »). On peut trouver des orientations similaires dans les travaux portant sur le zonage urbain et l'emploi d'indicateurs associés à des communautés d'utilisateurs (tel le Coefficient d'occupation des sols - COS : voir Gueranguer, Poupeau, 2009) ou dans ceux relatifs aux cartographies réglementaires et leur attachement à des coalitions Etat-local (Le Bourhis, 2007)

Enfin, la **troisième branche (pratiques (infra) politiques)** renvoie aux approches relevant généralement de l'anthropologie ou de la sociologie critique qui abordent la question des résistances en privilégiant le point de vue des groupes concernés, c'est-à-dire en abandonnant radicalement la perspective des IAP ou de leurs concepteurs. Ces travaux mettent en avant des pratiques de résistance à base locales, qui peuvent être manifestes (contestation directe) mais aussi non politiques (émeutes, pillages, « vol de bois » des paysans au XIXe) voire dissimulées (discours séditieux, formes de sabotages ou de freinage). La réflexion de Scott (1998) notamment est porteuse

d'une théorie critique de l'observation de ces phénomènes soulignant l'obscurcissement exercé par les effets de pouvoir sur l'expression des résistances et des oppositions, effacement que le chercheur risque de reporter dans son analyse. De ce fait, n'observer que ce qui se dit « à la face du pouvoir », c'est écarter tout ce qui se dit derrière son dos et ce qui s'y oppose de façon plus discrète mais tout aussi réelle, dans des sites différents de ceux reconnus par le pouvoir officiel. On retrouve en particulier cette focalisation volontaire sur ce que Scott nomme l'infrapolitique dans des analyses de comportements de publics cibles opposant une résistance symbolique aux discours publics à vocation pédagogiques (Reignier, 2009 ; Quellier 1994). Cette forme de résistance peut également être rapprochée de ce que A. Desrosières nomme les effets de « rétroaction », qui pointe les comportements adaptatifs des individus aux mesures (au sens de la quantification) exerçant un pouvoir sur eux. Enfin, certains travaux sur la résistance à l'Europe soulignant passivité, indifférence, absence d'identification, et déficit du processus de légitimation peuvent également relever, pour partie, de ce modèle dans la mesure où elles décrivent des « formes non organisées de résistances (...) très faiblement idéologisées (...) souvent implicites et faiblement politisées » (Deloye, 2008)

## Bibliographie

*Les références bibliographiques des cas étudiés sont recensés dans l'annexe 1*

- Buisson-Fenet, Hélène et Le Naour, Gwenol (dir.), (2008), *Les professionnels de l'action publique face à leurs instruments*, Octares, Toulouse
- Collectif, « Understanding public policy through its instruments, *Governance*, 20 (1), 2007 ;
- Deloye, Y. (2008), « En guise de conclusion : ce que résister veut dire ou les paradoxes d'une construction européenne face aux contingences historiques et aux logiques », in *Revue internationale de politique comparée*, 2008/4, Volume 154, pages 679 à 685
- Dubois, Vincent , *La vie au guichet, relation administrative et traitement de la misère*, Paris , Economica, 1999
- Hood, Christopher et Peters, Guy, "The Middle Aging of New Public Management: Into the Age of Paradox?", in *Journal of Public Administration and Research*, 14 (3), pages 267-282
- Hood, Christopher (2007), « Intellectual Obsolescence and Intellectual Makeovers: Reflections on the - Tools of Government after Two Decades », *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, 20 (1), p. 127-144
- Kassim, Hussein et Le Gales, Patrick (2010), « Governing the European Union : policy instruments in a multi-level polity », *West European Politics*, Special Issue, 33 (1), p. 1-21
- Lascoumes, Pierre Le Galès, Patrick (2005), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences-po.
- Lascoumes, Pierre et Simard, Louis, (2011) « L'action publique au prisme de ses instruments », *Revue française de science politique*, article à paraître.
- Parsons, Wayne (1995) *Public Policy*, Edward Elgar,
- Salamon, Lester M. et Elliott Odus V. (eds.), (2002), *The Tools of Government: A Guide to the New Governance*, Oxford, Oxford University Press
- Warin, Philippe, *L'accès aux droits sociaux*, Grenoble, PUG, 2006
- Weller, Jean- marc (2000) « Usagers comme ils disent », *Vacarme*, n°12
- Weller, Jean-Marc (1999), *L'Etat au guichet. Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Desclée de Brouwer

## ANNEXE 1 - Base des études de cas d'instruments

Source (s)	Type d'instrument
1. A. Purenne J. Aust, (2010), « Piloter la police par les indicateurs ? Effets et limites des instruments de mesure des performances », in <i>Déviance et société</i> , vol. 34, n° 1, pp. 7-28	Gestion par objectifs de la sécurité routière - indicateurs de performance et de suivi statistique des résultats base de la fixation d'objectifs chiffrés (importation système US Compstat) 2002-2010
2. P. Bezes, 2005, Rationalisation salariale dans la fonction publique. Un instrument indiscret, in Lascoumes, Le Galès, Gouverner par les instruments, p 71-122	RMS (Raisonnement en masse salariale) outil comptable à base statistique utilisé dans la négociation salariale de la fonction publique 1960-2010
3. Gueranguier, Poupeau, 2009, « Un outil qui résiste à sa réforme. Le COS et sa "carrière" dans le Plan local d'urbanisme de Paris », in <i>Environnement Urbain / Urban Environment</i> , vol. 3, p. 1-9.	Cartographie réglementaire appliquée à l'urbanisme (POS-PLU) ; outil « Coefficient d'occupation des sols » 2001-2006
4. Le Bourhis JP (2007), « Du savoir cartographique au pouvoir bureaucratique. La politique des risques en France 1970-2000 », <i>Genèses</i> , pages 75-96	Cartographie réglementaire de prévention des risques (PPR) ; instrument, outil et techniques cartographiques
5. - Hamelin F., Carnis, L. (2007), « Le contrôle automatisé de la vitesse : une machine à remonter le temps ? Une analyse comparée France / Grande-Bretagne », <i>Revue Politiques et Management Public</i> , vol. 25, n°2, juin, pp. 103-128	Contrôle sanction automatisé (CSA) et radar (auto)routiers (F et UK)
6. Daniel FJ 2010, La « gestionnarisation » des politiques de protection de la nature aux Pays-Bas, in <i>Politix</i> , Volume 23 - n° 91/2010, p. 159-177	Dispositifs gestionnaires de protection de l'environnement (NDL)
7. Van Zanten, Obin 2010, La carte scolaire, Que sais je	carte de répartition contrainte des affectation d'élèves en fonction de zonages délimités par l'inspection académique.
8. Crespin, Lascoumes, 2000, Régulation de la carrière d'un instrument de santé. Les parcours de l'usage du test du VIH dans l'emploi en France et aux États-Unis, in <i>Sociologie du travail</i> (2000) 42, 133-157	Usage de tests VIH dans le secteur de l'emploi
9. Berlivet, 2007, Les démographes et l'alcoolisme. Du « fléau social » au « risque de santé » in <i>Vingtième siècle</i> , n° 95, pages 93 à 113	Campagnes de santé publique (alcoolisme, tabagisme)
10. - Régnier, Faustine, 2009, « Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale », <i>Revue Française de Sociologie</i> , 2009, 50 (4), pages 747-773 ; Quéliier, Christine (1994), « Cholestérol, rillettes et habitudes de classe », <i>Panoramiques</i> , 17, pages 84-95	Messages et recommandation de santé publique (par campagnes de sensibilisation ou action des médecins)
11. Spenlehauer, 1995, L'évaluation de politique, usages sociaux: trois études de cas d'évaluation, Paris : Éd. l'Harmattan	Etude de la Rationalisation des choix Budgetaires (RCB) comme reprise adaptation de la PPBS-US en France et quantification (analyses coûts avantages)
12. Larrere, Nougarede, 1993, Des hommes et des forêts, Gallimard.	Gestion rationnelle des forêts par le pouvoir central et résistances / contestations locales
13. Sfez, 1973, Critique de la décision, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.	Processus de création du RER
14. Piazza, 2004, Histoire de la carte nationale d'identité Paris : O. Jacob, 2004	Mise en place d'un titre d'identité unique XIXe-XXe
15. Lascoumes 1993, « Négocier le droit. Formes et conditions d'une activité gouvernementale conventionnelle », in <i>Politiques et management public</i> , vol.11, n°4, décembre 1993, pp.47-83	Activités publiques conventionnelles - 1972-1980
16. Godard, 2007, Les instruments économiques des politiques d'environnement et de développement durable, communication, 22,11	Plan français d'affectation des quotas de CO2
17. Didier (2009), En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie, Paris, Éd. la Découverte	Statistique et recensement agricole aux Etats-Unis
18. Espeland, (1998), The struggle for water. Politics, rationality and identity in the american southwest, Chicago University Press	Etudes d'impact environnementale en lien avec un projet de construction de barrage
19. Sainteny (2010), « L'écofiscalité comme outil de politique économique », <i>Revue française d'administration publique</i> , no 134, p. 351-372	Divers instruments de fiscalité dans le domaine des politiques environnementales
20. Scott, (1998), Seeing like a state: how certain schemes to improve the human condition have failed, New Haven (Conn.) : Yale university press	Plans de gestion rationnelle des forêts (XIXe, Allemagne).

## ANNEXE 2 - Typologie et exemples typiques

Types de résistances	Origine	Description	Exemples typiques
<b>contestation</b>	Applicateur - metteur en oeuvre	<b>refus affiché</b> de l'instrument, <b>opposition ouverte</b> à son existence et usage, désobéissance civile	◆ <i>Controverse et protestation publique des élus locaux contre les cartes de risques inondables (cas des « zones noires » en Vendée ou Le Bourhis, 98)</i> ◆ <i>Opposition à la suppression du COS à Paris par des élus verts/association environnementale (Gueranguer, Poupeau)</i>
	Destinataire - public ciblé	manifestation, protestations publiques, destruction de l'instrument	◆ <i>Pétitions et manifestation contre les fichiers et procédés d'identification (div. dont Piazza, 2004 ; Ogien /Laugier)</i> ◆ <i>vandalisme à l'encontre des radars (Hamelin)</i> ◆ <i>Résistance paysanne à la politique de gestion rationnelle des forêts (Larrere-Nougarede, 93)</i> ◆ <i>Contestation en cercle privé des injonctions symboliques de santé publique (Reigner, Quelier)</i>
<b>contournement</b>	Applicateur - metteur en oeuvre	<b>non-usage</b> de l'instrument, mise à l'écart, refus dissimulé de s'y soumettre	◆ <i>Création du RER (Sfez) comme résistance cognitive au projet de la DATAR de mise en réseau des transports par les opérateurs (SNCF, RATP)</i>
	Destinataire - public ciblé	pratiques d'échappement / évitement de l'instrument	◆ <i>Résistance de policiers de terrains à la « gestion par objectifs » réfractaires aux injonctions de la mesure (Purene Aust, 2010)</i> ◆ <i>Refus (1977-90) des partenaires sociaux du RMS (Bezes)</i> ◆ <i>Conduite sans permis après perte des points dus aux radars... (Hamelin)</i>
<b>neutralisation</b>	Applicateur - metteur en oeuvre	<b>usage formel sans appropriation</b> de l'outil (« pull sur la chaise ») dans le but d'en annuler ou réduire les effets	◆ <i>Evidement du contenu des campagnes de santé publique par le Min Agric. (Berlivet)</i> ◆ <i>Affichage d'une politique RCB limitée à la création de cellules sans pouvoir (Spenlauer)</i>
	Destinataire - public ciblé	pratiques destinées à fausser les mesures ou les effets (si contournement impossible)	◆ <i>Contrats de branches (instruments conventionnels dans la lutte contre la pollution) neutralisés par les entreprises industrielles (Lascoumes, 93)</i>
<b>détournement</b>	Applicateur - metteur en oeuvre	<b>appropriation utilitariste</b> de l'instrument mis au service d'autres objectifs ; recyclage	◆ <i>Gestion par objectif de la sécurité routière (Purene et Aust, 2010) et appropriation-détournement par la hiérarchie policière pour contrôler les policiers de terrain (plutôt que de rendre des comptes au pouvoir politique comme prévu)</i>
	Destinataire - public ciblé	<b>soumission apparente</b> à l'instrument (bénéfices de mise en règle)	◆ <i>déplacement des objectifs de la « gestion par objectif » de la sécurité routière vers le contrôle de la délinquance ; ou de la prévention vers la répression ... (Purene et Aust, 2010) ;</i>